Informations - inscription 2021

**Elèves de terminale**

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !

**http://lycee-europeen-schuman.eu**

***Inscription terminale***

**Dès accord du Lycée Schuman**



**En retour, par validation du formulaire en ligne sur le site du lycée,** sont attendus les documents suivants :

* **Fiche de renseignements** **pédagogique** (pour tout le monde)
* **Fiche d’urgence** (pour tout le monde)
* **Fiche de** renseignements (uniquement pour les élèves issus d’un autre établissement)

**Données personnelles**

**Les données personnelles de l’élève et de sa famille doivent être mises à jour à tout moment de l’année sur le site télé-services, rubrique fiche de renseignements.**

Connexion avec le code EduConnect (utilisé pour la connexion à Mon Bureau Numérique) déjà utilisé dans les lycées publics du Grand’Est.

**Enseignements optionnels**

Pour rappel, les inscriptions en enseignement optionnel se font pour l’année de 1ère et de term. Aucun désistement ne sera autorisé à l’issue de la classe de première.

Les évaluations en enseignement optionnel sont prises en compte dans le bulletin. Il n’y a pas d’épreuves spécifiques au baccalauréat.

Les inscriptions se font dans la mesure du possible (compatibilité de l’emploi du temps).

Le seuil d’ouverture d’un enseignement optionnel est fixé à 10 élèves, le seuil de fermeture à 8 élèves.

**CNED**

Les enseignements non dispensés au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

**Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l’attestation de l’inscription sera à fournir au secrétariat dès septembre (n’attendez pas la fin des congés pour vous inscrire).**

**https://www.cned.fr/scolaire/lycee**

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

**Restauration scolaire**

L’établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Le plateau-repas est composé d’une entrée, d’un plat de résistance, d’un laitage, de pain et d’un dessert. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d’information 2021/2022 est consultable sur le site du lycée.

La fiche d’intendance 2021/2022 permettant l’inscription à la restauration scolaire sera à compléter en ligne, lorsque l’élève aura pris connaissance de son emploi du temps.

**Carte JEUN’EST**

Proposée par la Région Grand ’Est, c’est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.

Pour l’obtenir, se connecter sur **jeun’est.fr**

Cette carte sera **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l’Association Sportive…

**Transports**

* **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d’Agglomération de Haguenau (CAH). Renseignements et abonnements à l’agence Ritmo située dans la gare de Haguenau.

🕾 03 88 93 60 35 (inscription et tarifs)

🕾 03 88 90 67 93 (trajets et horaires)

*site : www.ritmo.fr*

* **SNCF et lignes de bus :** inscription uniquement en ligne à partir de début juin sur **www.fluo.eu/67**

Pour les élèves en garde alternée (hors Ritmo), la famille doit contacter le service transport au

🕾 03 88 15 38 99

*Mail : transport67@grandest.fr*

**Pour les anciens élèves, connexion dès ouverture du site, courant juin.**

**Pour les nouveaux élèves, connexion dès affectation au lycée.**

Après votre saisie, le lycée doit valider l’inscription de votre enfant dans l’établissement. Sans cette validation, la demande est mise en attente.

**Suivi médical**

Un élève ayant besoin d’un suivi médical particulier doit impérativement en informer l’infirmière de l’établissement.

**Pour les *nouveaux élèves*, une copie du dossier médical doit être en votre possession.** Le cas échéant, à demander à l’établissement d’origine.

Un courrier explicatif de la situation de l’élève ainsi que les copies des documents médicaux (traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens…) doivent lui être transmis par mail (*carole.gateau@ac-strasbourg.fr*).

L’infirmière prendra contact avec la famille avant la rentrée.

Fluo Grand Est 67

**Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)**

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d’améliorer leur quotidien et d’organiser des événements qui rythment l’année scolaire.

**Epreuve obligatoire d’EPS**

* **Un contrôle en cours de formation**

1. La note relative à l’épreuve d’EPS obligatoire est attribuée au vu des résultats d’un contrôle en cours de formation.
2. Trois épreuves sont effectuées par l’élève. « *Elles visent à évaluer le degré d’acquisition de plusieurs des compétences attendues fixées par le programme d’EPS du cycle terminal du lycée* ».

* **Inaptitudes partielles ou totales**

1. Les inaptitudes totales doivent être délivrées en début d’année scolaire par le médecin de famille sur un formulaire à sa disposition s’intitulant « *certificat médical d’inaptitude à la pratique de l’EPS* ». Ce formulaire complété sera obligatoirement signé par le professeur d’EPS puis apporté par l’élève au CPE de la classe.
2. Pour les inaptitudes partielles en cours d’année, la démarche est la même.

Les élèves déclarés inaptes (totales ou partielles) seront convoqués chez le médecin de santé scolaire qui délivrera un nouveau certificat médical confirmant ou infirmant la décision du médecin de famille.

1. Seuls les élèves ayant une dispense médicale supérieure à 3 mois, et les élèves de terminale ayant une dispense totale pour une activité précise seront libérés de cours.
2. Il est rappelé qu’aucune dispense médicale, totale ou partielle, ne peut avoir d’effet rétroactif.

**Eveil Culturel et Religieux**

**et CASA**

Présents dans les lycées, de par le statut particulier de l’Alsace, le contenu de l’ECR propose dans son programme :

* Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
* Des modules de découvertes et d’apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable…).
* Des projets/actions dont certaines actions sont en lien avec des professeurs d’autres matières.
* Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l’établissement, l’aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

**UNSS**

**Association Sportive**

Une présentation de l’Association Sportive sera donnée à chaque élève à la rentrée avec une possibilité d’adhésion.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d’EPS obligatoires (escalade, step, crossfit, basket, foot, volley, badminton, tennis de table…). Cette liste n’est pas exhaustive puisque les enseignants s’adaptent à la demande des élèves.

Le montant de la cotisation annuelle (licence sportive) s’élève   
à **15 €***.*

Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement.

**Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)**

**La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages…**.

La cotisation est **de 8 €**. **Bien qu’elle ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion.** Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera remise à chaque élève à la rentrée.

**Horaires d’été du secrétariat**

* Du lundi 5 au mardi 13 juillet
* Du jeudi 26 août au mercredi 1er septembre

**de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

🕾 03 88 07 44 00

mail : *ce.0670020H@ac-strasbourg.fr*

**Casier**

Pour l’élève qui en fait la demande (auprès du professeur principal le jour de la rentrée), un casier peut être mis à disposition avec un camarade. Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l’achat d’un cadenas avec une anse d’un **diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

**A ramener le jour de la rentrée.**

**Matériel**

Une blouse 100 % coton manches longues qui couvre les cuisses en position assise et des lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) ou des surlunettes pour les élèves porteurs de lunettes de vue pour

* Tous les élèves de seconde
* Elèves en 1ère et term. technologiques **(filières STL et ST2S)** et 1ère et term. générales **(spécialités physique/chimie et SVT)**

**De fait de la situation sanitaire, le lycée ne pourra plus prêter ni lunettes ni blouses**.

**Rentrée des internes**

**SECONDE**

**Mercredi 1er septembre**

*Accueil à partir de 17h15*

*Réunion des parents à 18h suivi d’un pot d’accueil*

**PREMIERE et TERMINALE**

**Jeudi 2 septembre**

*Accueil à partir de 17h15*

*Le repas des internes sera servi à 18h40.*

*Des formulaires supplémentaires seront à compléter.*

**Rentrée des classes**

###### SECONDE Jeudi 2 septembre à 8h *(élèves libérés à 15h30)*

Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

(en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

###### PREMIERE Vendredi 3 septembre à 8h

###### Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

###### (en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.

###### TERMINALE Vendredi 3 septembre à 10h

###### Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

###### (en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.